

# SURCLASSEMENT

## ART. 7

Age au 01/01/2017	Catégorie	SURCLASSEMENT AUTORISÉ	
		GARÇONS	FILLES
7 ans 2010	<b>U8</b> MINI POUSSIN 1 <sup>ère</sup> année	<b>OUI</b> Compétitions départementales U9 : MÉDECIN de FAMILLE <i>Sous réserve d'être licencié 2 ans dans la catégorie</i> <b>NON</b> Compétitions régionales et nationales	
8 ans 2009	<b>U9</b> MINI POUSSIN 2 <sup>ème</sup> année	<b>OUI</b> Compétitions départementales U11 : MÉDECIN de FAMILLE <b>NON</b> Compétitions régionales et nationales	
9 ans 2008	<b>U10</b> POUSSIN 1 <sup>ère</sup> année	<b>NON</b>	<b>NON</b>
10 ans 2007	<b>U11</b> POUSSIN 2 <sup>ème</sup> année	<b>OUI</b> Compétitions départementales U13 : MÉDECIN de FAMILLE <b>OUI</b> Compétitions régionales U13 : MÉDECIN AGRÉE <b>NON</b> Compétitions nationales U13	
11 ans 2006	<b>U12</b> BENJAMIN 1 <sup>ère</sup> année	<b>OUI</b> Compétitions départementales : MÉDECIN de FAMILLE <b>OUI</b> Compétitions régionales : MÉDECIN AGRÉE <b>NON</b> Compétitions nationales	
12 ans 2005	<b>U13</b> BENJAMIN 2 <sup>ème</sup> année	<b>OUI</b> Compétitions départementales U15 : MÉDECIN de FAMILLE Compétitions régionales U15 : MÉDECIN AGRÉE Compétitions nationales U15 : MÉDECIN FÉDÉRAL + avis DTN	
13 ans 2004	<b>U14</b> MINIME 1 <sup>ère</sup> année	<b>OUI</b> Compétitions départementales + régionales U17 : MÉDECIN AGRÉE	<b>OUI</b> Compétitions départ. U17 : MÉDECIN de FAMILLE Compétitions régionales U17 : MÉDECIN AGRÉE
Compétitions nationales U17 : par MÉDECIN FÉDÉRAL + avis DTN			
14 ans 2003	<b>U15</b> MINIME 2 <sup>ème</sup> année	<b>NON</b> compétitions SENIORS et JUNIORS U20 <b>OUI</b> Compétitions dép. U17 : MÉDECIN de FAMILLE Compétitions rég. U17 : MÉDECIN AGRÉE Compétitions nationales U17 : MÉDECIN FÉDÉRAL + avis DTN	<b>OUI</b> Compétitions nationales SENIORS : MÉDECIN FÉDÉRAL + avis DTN <b>OUI</b> Compétitions dép. U17 et U20 et Seniors : MÉDECIN de FAMILLE Compétitions régionales et nationales U17 et U20 et Seniors : MÉDECIN AGRÉE
15 ans 2002	<b>U16</b> CADET 1 <sup>ère</sup> année	<b>OUI</b> compétitions U20 : MÉDECIN de FAMILLE <b>OUI</b> compétitions SENIORS nationales : MÉDECIN FÉDÉRAL et avis DTN <b>NON</b> : Compétitions départementales et régionales SENIORS	<b>OUI</b> compétitions SENIORS départementales et régionales : MÉDECIN AGRÉE <b>OUI</b> compétitions SENIORS nationales : MÉDECIN RÉGIONAL
16 ans 2001	<b>U17</b> CADET 2 <sup>ème</sup> année	<b>OUI</b> compétitions U20 : MÉDECIN de FAMILLE <b>OUI</b> compétitions SENIORS départementales : MÉDECIN de FAMILLE <b>OUI</b> compétitions SENIORS régionales et nationales : MÉDECIN AGRÉE	
17 ans 2000	<b>U18</b>	<b>OUI</b> Compétitions SENIORS départementales, régionales et nationales : MÉDECIN de FAMILLE	
18 ans 1999	<b>U19</b>	<b>OUI</b> <i>Surclassement automatique</i>	
19 ans 1998	<b>U20</b>		

**Nota :** Pour les surclassements par médecin agréé ou médecin régional, l'ECG au repos est obligatoire.

- SURCLASSEMENTS par MÉDECIN DE FAMILLE : sur la demande de licence,
- SURCLASSEMENTS par MÉDECIN AGRÉÉ ou MÉDECIN RÉGIONAL : imprimé de couleur bleu,
- SURCLASSEMENTS EXCEPTIONNELS : imprimé de couleur jaune.

Les différents imprimés sont téléchargeables sur internet ([ffbb.com/imprimés](http://ffbb.com/imprimés)).

**ART. 427 des règlements généraux FFBB**

1. Le surclassement est la faculté donnée à un licencié déjà régulièrement qualifié dans sa catégorie, de participer dans une catégorie d'âge supérieure.

2. Le surclassement est délivré au vu d'un certificat médical d'aptitude, délivré par un médecin selon la catégorie dans laquelle le licencié demande à jouer. Le médecin compétent est un médecin de famille un médecin agréé, le médecin régional ou le médecin fédéral (cf tableau).

3. Pour les surclassements en catégorie supérieure de joueurs déjà régulièrement qualifiés dans leur catégorie d'âge, la date d'effet du surclassement est celle du dépôt du certificat médical, autorisant le surclassement au comité départemental. Est assimilé au dépôt, l'envoi du certificat médical par lettre recommandée.